

L'université de Bourgogne généralise l'identifiant unique dans les composantes pour simplifier vos connexions sur le campus dijonnais

- un seul compte d'accès utilisateur à l'ensemble des services numériques
- un mot de passe unique
- un renforcement de la sécurité autour des mots de passe

Dès la rentrée, afin de bénéficier des fonctionnalités offertes par l'identifiant unique, vous devrez réinitialiser votre mot de passe.

Votre mot de passe doit être constitué de 8 caractères minimum et doit être composé obligatoirement et exclusivement de majuscules, minuscules et chiffres.

Mode d'emploi

pour les nouveaux étudiants

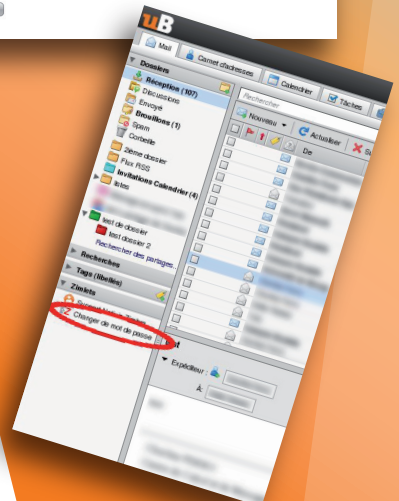
Vous bénéficiez déjà de ce service

- ▶ vous n'avez rien à faire

pour les autres étudiants

<https://ent.u-bourgogne.fr>

- ▶ onglet "mon compte"
- ▶ "étudiant"
- ▶ "gestion de mon compte informatique"
- ▶ puis "votre mot de passe"



pour les personnels

<https://webmail.u-bourgogne.fr>

- ▶ utilisez l'utilitaire de changement de mot de passe dans le menu Zimlets